

Lancement de la campagne

La nouvelle édition de l'enquête débutera en

mai 2026

Collectez dès à présent les principales données au moyen des **fiches**

« agent »

et

« collectivité »



L'occasion annuelle d'évaluer la qualité du dossier individuel de chaque agent.

Ces modèles sont disponibles sur le site du CDG25.

Un site à votre disposition

Utilisez le site national

www.donnees-sociales.fr

pour accéder aux vidéos de présentation, aux guides, à la foire aux questions et à l'application de saisie.

Etude de l'emploi

L'enquête validée, vous pouvez obtenir très rapidement des **synthèses thématiques** :

- absentéisme,
- échantillon de comparaison,
- évolution entre deux sessions,
- R.P.S., ...



Nous tenons tout d'abord à remercier les collectivités et établissements qui ont participé à la dernière session de l'enquête (98 % des fichiers validés).

Cette **enquête obligatoire, nationale et annuelle** est réalisée via l'outil mis à votre disposition et actualisé par les centres de gestion.

Les nombreuses données collectées permettent de **mutualiser la connaissance** de l'emploi territorial et d'élaborer des **études spécifiques** aux **emplois de votre collectivité**.

Une étape permet de vérifier en temps réel la **cohérence des données** saisies.

Conseil : conservez chaque année dans un dossier dédié les fichiers **D.S.N.** relatifs à votre collectivité (format *.txt).

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute précision.

Bonne campagne **R.S.U. 2025** !

bilan.social@cdg25.org

03.81.99.36.38

Collectivités dissoutes

Si une structure a été **dissoute** sur le territoire communal (y compris il y a plusieurs années), vous devez en informer l'**I.N.S.E.E.** après avoir pris une **délibération**.

Pour déclarer toute **dissolution** (C.C.A.S., caisse des écoles, syndicat), une adresse :

sirene-secteurpublic@insee-contact.fr

Contactez-nous pour obtenir des modèles de **courriel** et de **délibération**.

Collectivités sans agent

Obligation de déclarer un rapport « vide » sur l'application nationale.

durée estimée : **2 minutes**